

**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**

**RAPPORT FINANCIER**

**AU 31 MARS 2020**



**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**

**RAPPORT FINANCIER**

**AU 31 MARS 2020**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>3 - 5</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS</b>	
Résultats	6 - 7
Évolution des actifs nets	8
Bilan	9
Flux de trésorerie	10
Notes afférentes aux états financiers	11 - 15
Renseignements complémentaires	
Projet : ASPI-MIDI	16



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de  
Centre des jeunes l'escale de Montréal-Nord Inc.

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Centre des jeunes l'escale de Montréal-Nord Inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Sylvestre, Roy & Associés Inc.*

**SYLVESTRE, ROY & ASSOCIÉS INC. <sup>1</sup>**

Terrebonne, le 8 juin 2020

<sup>1</sup> Par Luc Villeneuve, CPA auditeur, CGA



---

**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**
**RÉSULTATS**
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

(audité)

	2020	2019
<b>PRODUITS</b>		
Centre National de la Prévention du Crime - Projet "Ma Vie en Premier"	45 662 \$	266 697 \$
Ministère de l'immigration, diversité et inclusion	53 860	9 140
Subvention municipale - Arrondissement de Montréal-Nord	51 799	56 097
Subvention municipale - Ville de Montréal	35 000	35 000
Agence DRLSSSS	71 204	55 300
Réseau Réussite Montréal - projet Littératie	11 299	26 382
Fondation Silver Dollars d'argent	17 879	9 240
Les Oeuvres Léger	26 780	-
Emploi-Québec	1 375	9 749
Fondation Rogers	-	9 402
Finances Québec - Soutien à l'action bénévole	1 000	3 000
Finances Québec - Discrétionnaires	15 000	21 891
Emploi Été Canada	30 372	22 899
Fondation Bell Canada	15 000	-
Fondation RBC	-	15 000
Fondation CRC	4 000	5 700
CIUSSS - Milieux de vie favorables	36 106	-
Projet TAPAJ	9 683	4 901
Fondation Dufresne et Gauthier	15 000	15 000
Fondation Desjardins	-	3 000
Contributions Olympiades (Fiduciaire)	-	1 750
FIRM	23 818	19 662
Fédération des caisses desjardins	2 053	1 605
Secrétariat à la jeunesse	20 000	-
Fondation de la Pointe-de-l'Île	1 000	-
Commission Scolaire Pointe-de-l'Île	13 000	-
Dons	2 725	1 670
Autres revenus	4 146	5 057
	<b>507 761</b>	<b>598 142</b>



---

**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**
**RÉSULTATS**
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

(audité)

	2020	2019
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	397 938	447 388
Frais d'évaluation de projet	31 200	40 000
Activités	40 698	62 913
Contractuels	10 394	9 976
Frais de formation, colloques et voyages	2 352	1 493
Honoraires professionnels	7 141	15 935
Télécommunications et internet	2 368	2 572
Assurances	3 806	3 699
Frais de bureau	4 315	6 601
Taxes, permis et cotisations	1 022	1 077
Campagne de financement	1 379	-
Intérêts et frais bancaires	1 690	1 527
Amortissement des immobilisations corporelles	1 731	2 417
	<b>506 034</b>	<b>595 598</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>1 727 \$</b>	<b>2 544 \$</b>



**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**  
**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**  
 (audité)

	Investis en immobilisations	Non Affectés	2020	2019
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	6 611 \$	14 479 \$	21 090 \$	18 546 \$
Excédent des produits sur les charges	(1 731)	3 458	1 727	2 544
<b>SOLDE À LA FIN</b>	4 880 \$	17 937 \$	22 817 \$	21 090 \$



**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**  
**BILAN**  
**AU 31 MARS 2020**  
(audité)

	2020	2019
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	117 374 \$	83 058 \$
Comptes à recevoir	4 491	80 127
Avances à un employé	1 050	-
Taxes à la consommation à recevoir	1 100	2 071
Frais payés d'avance	1 267	1 021
	<b>125 282</b>	<b>166 277</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 3)</b>	<b>4 880</b>	<b>6 611</b>
	<b>130 162 \$</b>	<b>172 888 \$</b>

<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Fournisseurs et charges à payer (Note 5)	27 026 \$	51 683 \$
Subventions reportées (Note 6)	80 319	100 115
	<b>107 345</b>	<b>151 798</b>

<b>ACTIFS NETS</b>		
<b>INVESTIS EN IMMOBILISATIONS</b>	<b>4 880</b>	<b>6 611</b>
<b>NON AFFECTÉS</b>	<b>17 937</b>	<b>14 479</b>
	<b>22 817</b>	<b>21 090</b>
	<b>130 162 \$</b>	<b>172 888 \$</b>

Pour le conseil d'administration

  
Administrateur

  
Administrateur



**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**  
(audité)

	2020	2019
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	1 727 \$	2 544 \$
<b>Élément n'affectant pas la trésorerie :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 731	2 417
	<b>3 458</b>	<b>4 961</b>
<b>Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		
Comptes à recevoir	75 636	(59 439)
Subventions à recevoir	-	2 284
Avances à un employé	(1 050)	1 500
Taxes à la consommation à recevoir	971	7 732
Frais payés d'avance	(246)	(10)
Fournisseurs et charges à payer	(24 657)	(28 121)
Subventions reportées	(19 796)	57 204
	<b>30 858</b>	<b>(18 850)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>34 316</b>	<b>(13 889)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	<b>34 316</b>	<b>(13 889)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>		
	<b>83 058</b>	<b>96 947</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>		
	<b>117 374 \$</b>	<b>83 058 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.



---

---

**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 MARS 2020**  
**(audité)**

---

---

**1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 27 janvier 1998. Il est un organisme de bienfaisance enregistré et est exempté de l'impôt sur le revenu. Sa mission est la mobilisation de la communauté au développement et au bien-être des adolescents.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir, des subventions à recevoir et des avances à un employé.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, ainsi que des salaires et vacances à payer.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée au résultat. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée au résultat.

---

**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 MARS 2020**  
**(audité)**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**

*Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Comptabilité par fonds**

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

**Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

L'organisme comptabilise ses autres revenus selon la comptabilité d'exercice.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est réparti sur la durée de vie utile des biens et est calculé selon la méthode et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Matériel de loisir	Dégressif	20 %



**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 MARS 2020**  
**(audité)**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

**3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2020		2019	
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Mobilier et équipement	11 589 \$	10 645 \$	944 \$	1 179 \$
Équipement informatique	8 482	5 616	2 866	4 094
Matériel de loisir	4 168	3 098	1 070	1 338
	24 239 \$	19 359 \$	4 880 \$	6 611 \$

**4. AVANCES BANCAIRES**

Les avances bancaires, d'un montant maximum autorisé de 40 000 \$, portent intérêts au taux de base de 2.45 % plus 5 % et ne sont pas utilisées au 31 mars 2020. Elles sont renouvelables annuellement.

**5. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER**

	2020	2019
Comptes fournisseurs	5 164 \$	22 862 \$
Salaires et vacances à payer	21 862	28 821
	27 026 \$	51 683 \$

**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 MARS 2020**  
(audité)

**6. SUBVENTIONS REPORTÉES**

Les subventions reportées représentent des sommes encaissées, qui sont destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

	Solde au début	Encaissement de l'exercice	Montant constaté à titre de produit	Solde à la fin
Ville de Montréal	17 500 \$	17 500 \$	35 000 \$	-
Arrondissement Montréal-Nord	-	56 582	51 799	4 783
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	8 000	5 000	13 000	-
Les œuvres Légers	-	40 000	26 780	13 220
Silver dollar d'argent	10 761	15 000	17 879	7 882
ASPI	11 860	42 000	53 860	-
MVP	45 662	-	45 662	-
FIRM	-	55 276	23 818	31 458
Fondation Desjardins	-	3 000	-	3 000
TAPAJ	-	20 281	9 683	10 598
Réseau réussite Montréal	3 937	7 362	11 299	-
Fédération des caisses Desjardins	2 395	3 000	2 053	3 342
Autres Revenus	-	10 133	4 097	6 036
	<b>100 115 \$</b>	<b>275 134 \$</b>	<b>294 930 \$</b>	<b>80 319 \$</b>

**7. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2020.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard à ses comptes fournisseurs et ses salaires et vacances à payer.

L'organisme considère qu'il dispose de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à un coût raisonnable.



---

---

**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 MARS 2020**  
(audité)

---

---

**7. INSTRUMENTS FINANCIERS (Suite)**

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes à recevoir, aux subventions à recevoir et aux avances à un employé.

L'organisme consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes a été reçue dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre une provision pour créances douteuses.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

L'organisme n'est pas assujetti au 31 mars 2020 à un risque de flux de trésorerie en ce qui concerne les avances bancaires à taux variable, car les avances bancaires sont inutilisées.

**8. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du rapport, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux pour une période indéterminée en vertu d'un décret provincial, mais une équipe d'agent en sensibilisation était dans le parc pour informer la population sur les bonnes pratiques de distanciation.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant au moment où la durée et l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.



**CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**  
 (audité)

	2020	2019
<b>PROJET - ASPI-MIDI</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Ministère de l'immigration, diversité et inclusion	53 860 \$	9 140 \$
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	41 549	8 228
Activités	4 454	406
Contractuels	2 714	-
Déplacements	416	46
Honoraires professionnels	960	-
Assurances	1 256	460
Frais de bureau	2 511	-
	<b>53 860</b>	<b>9 140</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

